



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 50051

Texte de la question

M. François Grosdidier appelle l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le rapport remis au secrétaire d'État à l'intérieur et aux collectivités territoriales, le 30 mars 2009. Ce rapport propose notamment la fusion du cadre d'emploi des policiers municipaux et des gardes champêtres dans un cadre d'emploi unique dénommé « police territoriale ». Il voudrait savoir si le Gouvernement prévoit de mettre en oeuvre cette proposition et dans quelles conditions.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50051

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5070

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)